



RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS - ANNEE 2014 -



Préambule

La loi Barnier, relative au renforcement de la protection de l'environnement, et plus précisément le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 publié par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, définit les grandes lignes d'un rapport qui doit être rédigé par l'ensemble des collectivités compétentes dans le domaine des déchets ménagers, et cela afin de garantir la transparence de leur activité et l'information des usagers.

I – LES INDICATEURS TECHNIQUES

1.1 – Territoire desservi et organisation

26 communes pour une POPULATION TOTALE de 8 100 habitants au 1^{er} janvier 2014

Sur l'ensemble du territoire cantonal existe :

- Une collecte des déchets ménagers en porte à porte (avec mise à disposition de bacs roulants)
Gestion déléguée à la société BARISIEN/marché de 4 ans (2014 à 2017)
- Une collecte sélective monoflux en porte à porte (mise à disposition de sacs transparents)
Gestion déléguée à la société BARISIEN / marché de 4 ans (2014 à 2017)
- Une collecte du verre en apport volontaire (un conteneur au minimum par commune)
Gestion déléguée à la société SALEUR / marché de 4 ans (2014 à 2017)
- Une déchetterie intercommunale : ouverture en juillet 2004
*Gestion déléguée à la société BARISIEN (marché de 5 ans de juillet 2010 à juin 2015)
Exceptés déchets verts (CETV) et ferrailles (GDE METALIFER)*

1.2 – Etat de la collecte des déchets ménagers

Au 1^{er} juillet 2014, nous sommes passés en redevance incitative avec une période blanche d'un an.

1.2.1 – La collecte en porte à porte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères se fait de manière hebdomadaire pour tout le territoire depuis le 1^{er} juillet 2014.

En 2014, 1 509 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une baisse de 22 % par rapport à 2013 => **186 kg/hab en 2014** (241 kg/hab en 2013 - 247 kg/hab en 2012 - 257 kg/hab en 2011 et 271 kg/hab en 2010)

1.2.2 – La collecte sélective en porte à porte

Suite au passage à la redevance incitative au 1^{er} juillet 2014, la collecte sélective a lieu tous les 15 jours pour tout le territoire excepté pour le bourg centre d'Etain (624 habitants) qui est collecté toutes les semaines.

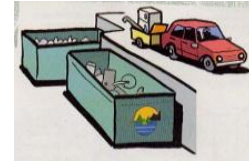
En 2014, ont été collectées 407 tonnes de recyclables secs contre 328 tonnes en 2013. Ce qui représente une hausse de 24 % par rapport à 2013 soit **50.24 kg/hab en 2014 contre 40.85 kg/hab en 2013** (41.56 kg/hab en 2012 et 43 kg/hab en 2011).

1.2.4 – La collecte du verre en apport volontaire



241 tonnes de verre ont été collectées en 2014 contre 198 en 2013, soit une augmentation de 21.71 % => **29.75 Kg/hab en 2014.**

1.2.5 – La déchèterie



19 825 entrées ont été enregistrées au cours de l'année 2014.

Les tonnages enregistrés sont les suivants (utilisateurs particuliers et artisans confondus)

	Tout venant	Cartons	Gravats	Déchets Ménagers spéciaux	Déchets verts	Ferrailles	Bois	D3E
2011	646.68	46.78	156	18.652	459.87	66.36	183.10	61
2012	502.96	46.26	270	19.75	547.09	68.00	205.88	62
Evolution 2011/2012	- 22.22 %	- 1.12 %	+ 73.08 %	- 5.57 %	+18.97 %	+2.41 %	+12.44 %	+1.61%
2013	483.20	53.14	363	22.006	562.02	64.50	258.98	58.90
Evolution 2012/2013	-3.93 %	+14.87%	+34.44%	+11.42%	+2.73%	-5.43%	+25.79%	-5.26%
2014	507.94	52.26	440	20.253	625.30	69.38	255.50	66.95
Evolution 2013/2014	+ 5.12 %	-1.65 %	+ 21.21 %	- 7.96 %	+ 11.26 %	+ 7.56 %	- 1.34 %	+ 13.68 %

L'association « Le Relais », filiale d'EMMAUS, collecte le textile à la déchèterie. En 2013, nous avons changé de prestataire de collecte.

Les horaires d'ouvertures du 1^{er} octobre au 31 mars :

Mardi, mercredi, vendredi : 14h00-17h00
 Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
 Dimanche : 9h00-12h00

Les horaires d'ouvertures du 1^{er} avril au 30 septembre :

Mardi, mercredi, vendredi : 14h00-17h30
 Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
 Dimanche : 9h00-12h00

1.3 – Modalités de traitement

Type de déchet	Exutoire	Mode de traitement
Ordures ménagères	ISDND* BARISIEN - Conflans en Jarnisy (54)	Enfouissement
Corps plats	Centre de Tri BARISIEN – Maxival – Villers la Montagne (54)	Tri /conditionnement balles
Corps creux	Centre de Tri BARISIEN - Maxival – Villers la Montagne (54)	Tri /conditionnement balles
Déchets tout venant de déchetterie :	ISDND* BARISIEN - Conflans en Jarnisy (54)	Enfouissement
Déchets ménagers spéciaux	CEDILOR Malancourt la Montagne (57)	Selon type de déchet, filières agréées
Cartons de déchetterie	Bâtiment de Tri site ECOPOLIS BARISIEN Conflans en jarnisy (54)	Tri /conditionnement balles
Bois	Plateforme bois site ECOPOLIS BARISIEN Conflans en jarnisy (54)	Broyage
Verre	Centre de tri Saint Menge (88)	Valorisation

Déchets Verts	Plateforme de compostage - Beaumont (54)	Compostage par retournement d'andains
Ferraille	Recylux Verdun ou Belgique -	Transit avant transfert vers Recylux Aubange
Bois de déchèterie	ISDND'BARISIEN – Conflans en Jarnisy (54)	Tri/envoi en usine d'aggloméré ou en chaufferie

1.4 – Etat de collecte des déchets non ménagers

Les artisans commerçants sont intégrés dans le circuit de collecte ordures ménagères.

Les artisans, commerçants sont par ailleurs invités à se rendre à la déchetterie.

Au delà de 1m³ par semaine le service est payant.

II – LES INDICATEURS FINANCIERS

1– Coût annuel des prestations (année civile)

Coût des prestations en 2014 :

	TTC 696 501.04 €
Ordures ménagères résiduelles et corps plats et corps creux	
○ Coût de collecte et de traitement (porte à porte)	TTC 513 255.41 €
Déchèterie lots 1, 3 et 5	
○ Coût de fonctionnement, gestion exploitation	TTC 145 573.60€
Déchets verts	TTC 22 010.56 €
Bennes ferraille	TTC 990.00 €
DASRI	TTC 627.00 €
Verre	TTC 14 044.47 €

2– Soutiens tri sélectif 2014

Total soutiens 2014 :

	110 513.74 €
Arcelor : acier	1 972.32 €
OI Manufacturing : verre	7 432.83 €
Valorplast : plastique (<i>bouteilles</i>)	10 143.46 €
Ecofolio : papiers	7 304.31 €
Norske : JRM (<i>journaux, revues, magazines</i>)	18 633.31€
Revipac : briques, cartonnettes	2 730.05 €
Adelphe : soutien tonnes triées	61 757.59 €
Régéal Affinet : aluminium	539.87 €

3– Soutiens déchèterie 2014

Total soutiens 2014 :

	12 601.62 €
Barisien : rachat cartons	1 552.20 €
Metalifer : reprise ferraille (régul reprise batteries + régul cours 2010 à 2012 = 2 759.22€)	7 608.38 €
OCAD3E : DEEE	3 441.04 €

4– Coûts à la tonne

- **Ordures ménagères résiduelles** : 199.00€ TTC en 2012, 209.00 € TTC en 2013 et 246.00 € TTC en 2014.

- **Tri sélectif** :

• **Pour 2012** : 361.70 € TTC sans aide / 73.67 € TTC avec aide Adelphe uniquement. Ensuite il faut enlever les aides Arcelor, Valorplast, Ecofolio, Norske et Revipac que nous recevons pour les différents matériaux.

Sur 2012, nous avons reçu 139 899.22 € de soutien (dont 34 605.95 € de reliquat de 2011) pour 119 536.05 € TTC de factures.

- **Pour 2013** : 369.80 € TTC sans aide / 176.81 € TTC avec aide Adelphe uniquement. Ensuite il faut enlever les différentes aides supplémentaires par matériaux Arcelor, Valorplast, Ecofolio, Norske et Revipac que nous recevons. Sur 2013, nous avons reçu 102 266.74 € de soutien pour 121 295.23€ TTC de factures de prestation. Ce qui nous donne un coût à la tonne de 58.01 € TTC.

Cette année il n'y a eu aucun reliquat des années passées d'où la différence avec les montants 2012.

- **Pour 2014** : 346.29 € TTC sans aide / 151.88 € TTC avec aide Adelphe uniquement et 74.49 € en enlevant toutes les aides supplémentaires. Nous avons reçu 110 513.74 € de soutien pour 140 805.06 € TTC de factures de prestation.

- **Déchèterie** (tout venant, cartons, gravats, DMS, bois, gardiennage, Dasri, ferraille, déchets verts) :

- **Pour 2012** : 90.90 € TTC sans aide (prix moyen tous matériaux confondus) / 77.13 € TTC avec aide (reversement Agence de l'Eau, rachat cartons Barisien, OCAD3E, reprise ferraille).

- **Pour 2013** : 89.04€ TTC sans aide (prix moyen tous matériaux confondus) / 79.36 € TTC avec aide. A compter du 1^{er} janvier 2013, il n'y a plus de soutien de l'Agence de l'Eau.

- **Pour 2014** : 85.80 € TTC sans aide (prix moyen tous matériaux confondus) / 79.41 € TTC avec aide.

- **Verre** :

- **Pour 2012** : 41.07 € TTC sans aide / 9.85 € TTC avec aide OI Manufacturing (mais dans le décompte Adelphe, une part verre est attribuée, ce qui nous ramène le coût à pratiquement 0)

- **Pour 2013** : 40.39 € TTC sans aide / 10.29 € TTC avec aide OI Manufacturing (en ajoutant les aides Adelphe comme en 2012).

- **Pour 2014** : 58.30 € TTC sans aide / 27.43 € TTC avec aide OI Manufacturing.

Avec la mise en place de la redevance incitative, nous avons constaté une baisse d'environ 40 % du tonnage des ordures ménagères sur les 6 premiers mois et une hausse de 40 % de tri sélectif.

Les soutiens liés à la hausse du tonnage du tri sélectif se verront sur l'année 2015.